



## Procès-verbal de la séance du Conseil Communal d'Écublens

Jeudi 12 novembre 2009 à 19 h 30

Grande salle du Motty

---

Séance ouverte à 19 h 30.

**Présidence : M. Alain Blanchoud**, Président du Conseil communal.

Appel : 62 membres présents lors de l'appel.  
9 personnes excusées :  
Mmes et MM. Christine Angel, Micheline Brülhart, Pascal Favre, Amédée Genton, Jorge Ibarrola, Didier Lannaz, Eric Levrat, Nicole Mocanou, Jacques Neiryck  
Arrivent plus tard :MM. Rémy Founou, Michele Mossi, Germain Schaffner.  
Le Quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Excusés : M. Werner Kneubühler, Secrétaire suppléant.  
M. Christian Maeder, Conseiller municipal.

### ORDRE DU JOUR

Sonnerie de cloches.

Appel.

Communications présidentielles.

1. Approbation de l'ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil du 9 octobre 2009.
3. **Préavis No 20/2009**  
Etude sur le fonctionnement de l'administration communale – Demande de crédit
4. Adaptation, au 1<sup>er</sup> janvier 2010, du règlement des « indemnités des membres du Conseil communal d'Écublens, législature 2006 – 2011 ».
5. Communications municipales.
6. Divers et propositions individuelles.

### COMMUNICATIONS PRESIDENTIELLES

Après avoir salué la Municipalité, le Conseil, les citoyennes et citoyens présents,  
**M. le Président** communique à l'assemblée les informations suivantes :

Afin de ne pas alourdir la séance je n'ai pas jugé nécessaire de faire des communications présidentielles mais je vais quand même vous donner les points traditionnels de ces communications.

### **Au chapitre des représentations :**

Le 26 octobre j'ai eu le plaisir de représenter le conseil à la soirée organisée pour les nouveaux citoyens. Certains d'entre vous y étaient et cette soirée a été un moment de partage avec les jeunes ayant passé 18 ans cette année et les nouveaux bourgeois de la commune.

### **Passons aux manifestations en préparation sur notre commune et cela jusqu'au prochain conseil.**

- Demain vendredi 13 la séance d'information du SDOL pour les élus communaux.
- Samedi 14 le marché du SDOL au Polydome de l'Epfl, rendez-vous organisé pour informer tous les habitants de l'avancée des chantiers de notre région.
- Ecublens-animation organise également samedi 14 prochain à partir de 15h un spectacle pour les enfants dans cette salle.
- Du 19 au 21 novembre l'association Satellite propose du café théâtre au satellite de l'Epfl.
- Le 20 21 et 22 novembre Actigym fait son spectacle.
- Le 25 novembre l'Association Satellite propose une soirée musicale Drum et Bass
- Le 27 28 et 29 Actigym continue son spectacle.
- Le 29 novembre le loto de l'Echo des campagnes et du tir sportif à 14h.
- Et pendant toute cette période et jusqu'au milieu décembre la galerie du pressoir propose les huiles et aquarelles de Rosa Boop.

Voilà pour les manifestations prévues, de moi connues, dans la commune.

### **Et maintenant le dernier point de ces communications présidentielles le Courrier :**

Dimanche dernier j'ai trouvé dans ma boîte à lettres la lettre de démission de M. Bernard Calame. Cette lettre figure en annexe 1 de ce P.V.

Suite à cette démission, je demanderai au groupe ACDE de fournir au greffe tous les documents nécessaires pour le remplacement de M. Calame afin que nous puissions assermenter son remplaçant dès la séance prochaine.

### **POINT 1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR.**

**M. le Président** ouvre la discussion, elle n'est pas demandée. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

### **POINT 2. APPROBATION DU P.V. DE LA SEANCE DU 9 OCTOBRE 2009.**

**M. le Président** ouvre la discussion.

**M. Frédéric Hubleur** revient sur son intervention à la page 6 concernant les panneaux lumineux. Il voulait dire que les textes sur les panneaux devraient être mieux relus car il y a parfois des fautes. Il s'excuse auprès de la Municipalité et de l'administration pour avoir dit que les préavis comportaient des fautes car ceux-ci sont toujours bien rédigés et orthographiés. Il propose de modifier le PV en remplaçant le mot « préavis » par « **panneaux** ».

Le PV ainsi modifié est accepté à l'unanimité et **M. le Président** remercie son auteur.

### **POINT 3. PREAVIS No 20/2009 Etude sur le fonctionnement de l'administration communale – Demande de crédit.**

Lecture du rapport de la Commission ad hoc par M. Frédéric Hubleur

Lecture du rapport de la Commission des finances par M. Georges-Henry Chevallaz

(Ces rapports sont disponibles auprès du Greffe ou du soussigné, ils sont également en ligne sur le site ecublens.ch).

**M. le Président** ouvre la discussion. Elle n'est pas demandée, elle est close.

**M. le Président** nous relit les conclusions du Préavis.

Au vote le Préavis 20/2009 est accepté à l'unanimité.

En conséquence :

#### **LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD**

- vu le préavis municipal N° 20/2009;
- ouï les rapports des commissions chargées de son étude;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

#### **DECIDE**

1. d'approuver le projet d'étude du fonctionnement général de l'administration communale;
2. d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 65'000.-- (soixante-cinq mille francs)** pour cette étude.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 111 "Administration générale" et la nature n° 5890 "Autres dépenses", plus précisément dans le compte n° 111.5890.082 "Etude du fonctionnement général de l'administration communale".

Cette dépense sera amortie en une seule fois dès la fin de l'étude. L'amortissement sera compensé par un prélèvement dans le fonds de réserve pour investissements futurs, compte n° 9 282.11.

#### **POINT 4. Adaptation, au 1<sup>er</sup> janvier 2010, du règlement des « indemnités des membres du Conseil communal d'Ecublens, législature 2006 – 2011 ».**

**M. le Président** nous rappelle que la Commission des Finances ayant déjà rapporté sur ce point lors d'un précédent Conseil il ouvre directement la discussion sur cette proposition du bureau.

La discussion n'est pas demandée, elle est close.

**Au vote, la nouvelle proposition des indemnités est acceptée à une large majorité, il y a 10 abstentions.**

En conséquence, elle entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

La nouvelle grille figure en annexe no. 2 du présent PV.

19h55 arrivée de M. Germain Schaffner

19h57 arrivée de M. Rémy Founou

L'effectif passe à **64 Conseillers présents.**

## **POINT 5. COMMUNICATIONS MUNICIPALES.**

**M. le Président** rappelle que les communications municipales étaient disponibles sur le site depuis le début de la semaine et qu'elles sont distribuées sur les tables ce soir, donc chacun a pu en prendre connaissance.

**M. le Président** ouvre la discussion.

**Point 1** concernant le postulat déposé par M. Didier Lannaz. La parole n'est pas demandée.

**Point 2** concernant le vœu déposé par Mme Elisabeth Masson. La parole n'est pas demandée.

20h01 arrivée de M. Michele Mossi, l'effectif passe à **65 Conseillers présents.**

**Point 3** concernant le vœu déposé par M. Frédéric Hubleur. La discussion est ouverte.

**M. Frédéric Hubleur** remercie la Municipalité pour sa réponse et il nous informe que depuis son intervention il a pu voir que dans certaines communes il y a eu des arrangements pour un financement partiel ou complet pour l'installation de la gare de vélos. Il encourage notre Municipalité à prendre contact avec des partenaires pour ainsi réduire les frais occasionnés à la Commune.

**M. le Président** poursuit la discussion sur ce point 3, elle n'est plus demandée, elle est close.

**Point 4** concernant le postulat déposé par M. Michel Miéville au sujet de la Caisse de pension des TL et de la ville de Lausanne.

**M. Michel Miéville** remercie la Municipalité pour les réponses apportées à ses questions sur la caisse de pension des TL.

C'est avec plaisir qu'il prendra connaissance de l'évolution du bilan dans le rapport de gestion des TL et qu'il suivra avec intérêt le rapport de la cour des comptes lors sa publication.

La responsabilité liée à la non capitalisation de la caisse de pension est à son avis dû à un manque d'information de la commission de gestion des TL et à notre fiduciaire. Il espère que ces données apparaîtront dans le rapport de gestion de notre commune.

Une question demeure, pourquoi le versement du fond capitalisé à ce jour par la fondation a été versé à la CPCL qu'au 30 septembre 2009 ?

Les interventions de divers parlementaires sont-elles pour quelque chose ?

Quand aux questions 5 et 6 qui n'ont pas de réponses à ce jour, il restera attentif afin qu'elles trouvent leur épilogue.

**Point 5** concernant l'intervention de M. Frédéric Hubleur au sujet de bruits nocturnes à la Galerie du Pressoir.

**M. Olivier Genton** pense que cet objet n'a rien à faire dans une séance de Conseil communal. S'il y a des plaintes elles doivent être directement faites à la police ou au Municipal de la Police Elles ne doivent pas être portées au niveau du Conseil Communal.

**Point 6** concernant le vœu de M. Frédéric Hubleur afin de refuser le placardage des affiches anti-minarets sur notre Commune.

La parole n'est pas demandée.

**Point 7** concernant la Population, la parole n'est pas demandée aussi la discussion est close sur le chapitre des Communications municipales.

## **POINT 6 – Divers et propositions individuelles.**

**M. Charles Karlen** a un vœu à l'intention de la Municipalité pour le soutien du projet Solarimpulse.

Ce vœu figure en annexe no. 3 de ce PV.

**Mme Danièle Gutowski** souhaite déposer une interpellation à notre Municipalité.

## INTERPELLATION

Les Vaudois ont rejeté L'initiative populaire " Pour une police unifiée et plus efficace " dite "d'Artagnan " à 54.24% lors de la votation du 29 septembre 2009.

De ce fait, le peuple s'est prononcé pour une meilleure interaction entre la police et les citoyens.

Au vu des nombreux cambriolages, vols et tentatives de vols qui ont lieu sur la commune d'Ecublens, en particulier à la Place du Motty en septembre et octobre 2009 ainsi qu'en Montaney, je demande à la Municipalité d'informer la population, de manière ciblée, au moyen d'un flyer ou papillon, par courriel, par courrier distribué dans les boîtes aux lettres, au moyen des panneaux lumineux situés sur la commune d'Ecublens afin de mettre en garde les habitants qu'ils doivent redoubler de vigilance car ils sont surveillés 24 heures sur 24 par les malfrats.

Nous sommes à veille des fêtes Noël, la nuit tombe plus tôt, les week-ends de ski sont au programme de plusieurs familles et les vacances de Noël sont proches.

Ce programme hivernal ne pourra que faciliter la tâche des malfrats pour commettre leurs larcins et cambriolages.

Le moyen de communication aux habitants d'Ecublens, choisi par la Municipalité doit donner des conseils de base que la police ou la gendarmerie connaissent et qu'elles donnent aux personnes volées une fois que le vol ou le cambriolage ont eu lieu.

Je remercie la Municipalité de faire diligence.

**M. le Président** demande si cette interpellation est soutenue par au moins 5 Conseillers. C'est le cas, aussi cette interpellation sera transmise à la Municipalité.

**M. Michel Farine, Municipal** souhaite informer le Conseil que depuis 3 ans il n'y a pas d'augmentation du nombre de cas de vols et de cambriolages sur la Commune et dans l'Ouest lausannois. Il aimerait signaler que depuis une dizaine de jours environ tous les ménages, soit 62'000 personnes ont reçu un papillon les avisant qu'il y a en cette période une recrudescence de vols et de cambriolages et ainsi de faire attention en laissant des lumières allumées etc.

**Mme Gutowski** s'étonne que M. Farine puisse donner des chiffres pour 2009 alors qu'il est dit que pour 2009 les chiffres ne sont pas encore connus.

**M. Michel Farine, Municipal** confirme qu'ils parlent des chiffres pour les 3 dernières années, 2006 à 2008 ! Les statistiques pour l'année en cours ne sont pas encore disponibles.

**M. le Président** poursuit la discussion dans les « divers et propositions individuelles ».

**Mme Christiane Roy-Blanchoud** signale qu'en 2007 une demande avait été faite pour rafraîchir les éclairages de Noël et progressivement le changement des ampoules incandescentes par des led. **M. Christian Maeder** avait répondu que c'était à l'étude et que la Commune était consciente qu'il y avait un effort à faire dans ce sens. Mme Blanchoud aimerait savoir si pour cette année une amélioration de la qualité des éclairages de Noël est prévue ?

**Mme Danièle Petoud Leuba, Municipale** répond en l'absence de son collègue M. Maeder et ce qu'elle sait, c'est qu'il y a un projet sur lequel les employés communaux travaillent depuis plusieurs mois afin d'améliorer cet éclairage de Noël et elle pense que cette année nous aurons quelque chose de nouveau et de différent.

**M. Christophe Cartier** a quelques questions à la Municipalité au sujet des la réservation de place de parc sur le parking du Collège du Pontet. Ces questions figurent sur le document de M. Cartier en annexe no. 4 de ce PV.

**La Municipalité** ne souhaite pas répondre immédiatement à ces questions, les réponses suivront plus tard.

**Mme Nicole Roggo** souhaite rappeler que lors du dernier Conseil elle avait fait une proposition pour aider les populations sinistrées de Sumatra. Elle a pour ce soir préparé une boîte pour collecter les dons et elle fera suivre à la chaîne du bonheur la recette de cette collecte.

**M. Frédéric Hubleur** a une question à la Municipalité. Comme M. Cartier il n'attend pas de réponse ce soir. Il s'est intéressé récemment au taux de vacances des logements et il s'est aperçu qu'Ecublens est très largement dans le peloton de fin des villes suisses. Il aimerait savoir si la Municipalité a des réponses pour une mise en œuvre afin d'améliorer cela.

**M. Aitor Ibarrola** a vu dans le document qui est sur les tables l'article concernant la gare de Renens. Il a pris connaissance qu'il y avait quelques problèmes à utiliser la passerelle comme un axe de transit pour les cyclistes. Il invite nos Municipaux qui représentent la Commune dans ce chantier pour que le transit vélo puisse avoir lieu sur cet axe qui favorise l'accès aux Hautes Ecoles et qui un axe de mobilité douce défini dans le SDOL.

**M. le Président** poursuit la discussion sur ce point le l'ordre du jour, elle n'est plus demandée, elle est close.

**M. le Président** nous informe qu'il y a sur la table des scrutatrices un document qui concerne les 11 sites qui ont été prévus pour le futur Musée des Beaux – Arts.

Il nous rappelle la soirée et le repas Meurtre et Mystère tout à l'heure au Restaurant de la Banane.

L'ordre du jour étant épuisé, **M. le Président** clôt la séance, il est 20h26.

Ecublens, le 24 novembre 2009

Le Président

Le Secrétaire

Alain Blanchoud

Michel Häusermann

Annexes : mentionnées